

BARCELONNETTE

Les clefs de la ville

Décembre
2008
n° 4

Madame, Monsieur, Chers amis,

Au seuil de la nouvelle année, je vous adresse mes vœux chaleureux de bonheur et de santé pour vous et vos familles.

Je souhaite également pour notre ville une période de paix et de renouveau, de solidarité et de prospérité, de fraternité et de dynamisme collectif.

Ces vœux sincères sont aussi pour moi l'occasion de tirer le bilan rapide des mois qui se sont écoulés depuis les élections de mars et d'évoquer les principaux projets sur lesquels mon équipe et moi travaillons.

Au cours de l'année qui s'achève, nous avons eu, outre la mise en œuvre de notre programme, à conduire une gestion de crise sur plusieurs dossiers particulièrement difficiles.

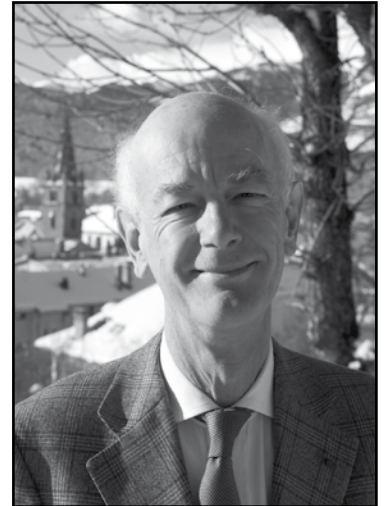
⇒ **Le premier est la fermeture du CIECM décidée par le gouvernement.**

Comme vous le savez, je me suis battu contre cette décision que je continue à ne pas comprendre sur le plan militaire et à trouver inique pour notre ville qui a noué depuis des générations des liens très étroits d'abord avec le 11^e Bataillon des Chasseurs Alpins, ensuite avec le CIECM.

Avec désolation, j'ai découvert que, contrairement à ce que vous avait assuré l'ancienne municipalité, la décision de fermeture était prise de façon irréversible lorsque vous nous avez confié la responsabilité de gérer notre commune.

Après cet ultime combat que nous avons mené avec votre soutien, nous avons essayé d'obtenir des compensations pour éviter que ce départ soit trop pénalisant sur le plan humain, notamment pour le personnel civil et sur le plan économique.

La fermeture définitive du quartier Craplet le 1^{er} juillet 2009 entraînera la suppression



directe de 121 emplois militaires et civils et le départ de plusieurs dizaines de familles. Certes, le versement de sommes d'argent ne pourra évidemment pas compenser ce formidable gâchis, mais nous avons le devoir d'obtenir le plus de compensations possibles. Outre l'allocation d'une dotation de 2 millions d'euro et l'octroi de quelques avantages fiscaux, le gouvernement a accepté de nous céder le quartier Craplet et ses dépendances pour l'euro symbolique.

À ce jour, rien n'est acquis ; je voudrais néanmoins vous faire part de quelques pistes sur lesquelles nous travaillons en liaison avec le Sous-préfet et la CCVU :

- l'implantation de la caserne des pompiers et d'une maison des saisonniers ;
- l'aménagement d'une zone artisanale pour faciliter le développement d'entreprises existantes et l'arrivée de nouvelles entreprises ;
- l'installation d'une maison médicalisée prévue pour personnes âgées et/ou dépendantes ainsi qu'éventuellement d'une unité de soins pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ;
- la création d'un centre de conférences avec hôtellerie et d'un centre sportif de haut niveau en utilisant une partie des casernes et des hangars, l'autre partie des bâtiments étant aménagée en logements.

Je le redis : à ce stade, tout reste ouvert et toutes les idées seront les bienvenues.

☞ **La deuxième urgence a été la crue de l'Ubaye de ce printemps**

Si elle a provoqué davantage de dégâts dans la haute Vallée de l'Ubaye qu'à Barcelonnette même, cette crue a néanmoins révélé des zones de faiblesse dans les digues qu'il va nous falloir corriger sans tarder pour assurer la protection des personnes et des biens.

Selon une première estimation, ces travaux de première urgence s'élèveront à plus d'un million d'euro que nous cherchons à faire subventionner à hauteur d'au moins 70 %.

☞ **Le troisième dossier difficile concerne le golf**

Aussitôt après notre élection, nous avons été obligés de constater que sa construction ne pouvait pas être remise en cause, puisqu'elle était avancée sans retour en arrière possible et que les marchés avaient été passés de façon irréversible.

Je rappelle que l'ancienne municipalité avait prévu d'assurer le financement de son coût de 3 millions d'euro environ à hauteur de 450 000 euro par des subventions de l'État, de 1 100 000 euro par un emprunt supporté moitié moitié par les Communes de Barcelonnette et d'Uvernet-Fours et de 1 500 000 euro par la vente d'une parcelle de 3 hectares et demi à un promoteur pour la construction d'une résidence hôtelière de 130 appartements. Or, cette contribution est actuellement remise en cause, au moins pour partie, en raison de la crise immobilière.

Outre le fait que la construction du golf n'était pas opportune compte tenu de la situation financière de Barcelonnette, la gestion de ce dossier n'a pas été conduite de façon suffisamment rigoureuse par l'équipe précédente :

- d'abord le financement dépendait à hauteur de 50 % de la vente d'un terrain à un promoteur, ce qui représentait un aléa élevé, pour ne pas dire déraisonnable ;
- ensuite la surface de la résidence hôtelière était disproportionnée par rapport à l'environnement, au terrain et au contexte actuel ;
- enfin, le financement du club house comportant le bureau du gestionnaire, l'accueil des golfeurs et les vestiaires d'un coût de 200 000 euros n'avait pas été prévu.

En dépit de ces graves lacunes, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur et s'atteler pour que le golf attire dès son ouverture à l'été 2009, un grand nombre de clients afin de générer le maximum de recettes pour couvrir tout ou partie des frais financiers.

☞ **La quatrième difficulté réside dans la différence d'appréciation que nous avons avec la CCVU sur le programme de modernisation des stations de ski alpin.**

Je me suis déjà expliqué sur cette question dans le dernier numéro des Clefs de la Ville. Notre position ayant été tellement déformée, je suis obligé d'y revenir.

Contrairement à ce qui a été dit de façon caricaturale, Barcelonnette n'est évidemment pas contre les sports d'hiver, ce qui serait absurde. Le litige ne porte pas davantage sur la nécessité de renforcer l'attractivité de nos stations de ski alpin, mais sur les moyens, sur le rythme et sur l'ampleur de cet investissement.

En premier lieu, nous observons que la clientèle des stations familiales comme les nôtres exige des logements confortables, des équipements diversifiés et surtout des accès aisés, au moins autant que des remontées mécaniques performantes et donc très coûteuses. Outre des routes sûres et bien entretenues, il faut organiser des correspondances rapides et fiables avec les gares de Gap et d'Aix TGV ainsi que des navettes intra vallée pour rejoindre facilement les stations de ski alpin comme d'ailleurs de ski nordique.

En second lieu, nous rappelons que Barcelonnette n'est en rien responsable du retard qui a été pris ; elle n'a aucune raison d'être privée ainsi que la Vallée d'investissements aussi indispensables que par exemple une patinoire à Barcelonnette, un centre de balnéothérapie à Jausiers, une piste cyclable entre les Thuiles et la Condamine ou encore l'aménagement de zones industrielles et artisanales. Or, ces équipements devront être reportés d'au moins sept ans, puisque selon le rapport du cabinet IDES, mandaté par la CCVU, celle-ci épuiserait dans l'installation des remontées mécaniques la totalité de sa capacité financière pour les sept prochaines années.

Enfin, il n'est pas raisonnable d'engager, comme l'a prévu la CCVU, des investissements au-dessus de sa capacité financière. Ceci l'est encore moins à un moment où une crise financière et économique d'une gravité sans précédent frappe notre pays comme le monde entier.

Nous sommes d'autant plus attentifs à ce que la CCVU ne prenne pas de risques inconsidérés que la situation financière que nous avons trouvée à Barcelonnette n'est pas brillante.

⇒ **La dernière difficulté concerne les finances communales**

Au cours des dernières années, nos prédécesseurs ont laissé filer sans compter les dépenses de fonctionnement et l'endettement à un point tel que nous avons été contraints d'augmenter les impôts de 10 % en 2008 pour assurer le service de la dette.

Aussitôt après notre élection, Alain Fejoz, la commission des finances et moi-même nous sommes attaqués avec détermination à rétablir les grands équilibres des finances communales afin de parvenir à stabiliser la pression fiscale tout en recréant des marges de manœuvre pour préparer l'avenir. Dans un second temps, nous nous efforcerons, de réduire les impôts qui sont trop élevés à Barcelonnette.

C'est pourquoi nous ne voulons pas que ces objectifs soient remis en cause par la forte hausse des impôts décidée par la CCVU pour financer l'implantation de 4 remontées mécaniques dans des conditions qui, de plus, ne respectent aucune des recommandations du cabinet IDES, qui, je le rappelle, a été choisi et payé par la CCVU pour la conseiller.

Malgré les crises et difficultés que nous avons eues à gérer, nous avons commencé à mettre en œuvre le programme que nous vous avons présenté pendant la campagne électorale.

Ce programme est centré sur l'amélioration de la vie quotidienne et sur le développement économique.

AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE

Améliorer la vie quotidienne c'est avoir une ville plus solidaire, plus animée, plus respectueuse de l'environnement et disposant de logements accessibles au plus grand nombre, particulièrement aux jeunes ménages et aux personnes seules.

⇒ **Urbanisme et travaux**

Sur la proposition de Jean-Michel Payot, premier adjoint, et après examen par la commission de l'urbanisme et des travaux, le conseil municipal vient de décider de mettre à l'enquête publique la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.).

L'approbation de ce plan tendant à assurer la protection des personnes et des biens est l'étape préalable et indispensable à l'élaboration du Plan d'Urbanisme (PLU) qui doit définir l'aménagement de Barcelonnette de l'an 2020.

Pour nous aider dans cette tâche majeure qui mobilisera notre équipe au cours de 2009, nous avons décidé de lancer avec l'appui de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) un concours d'Urbanisme dont nous vous présenterons les orientations au fur et à mesure qu'elles se dégageront.

Je vous rappelle que l'objectif poursuivi est la rénovation du centre historique, notamment de ses places et de ses immeubles vétustes, de repenser le système de circulation et de stationnement pour augmenter les espaces verts et pour créer des promenades.

C'est dans cette perspective que nous avons aménagé « l'îlot Pellegrino » et que nous avons prévu en liaison avec les propriétaires de lancer une première tranche de réhabilitation de logements insalubres ou vétustes.

Nous avons également décidé au cours du dernier conseil municipal d'engager la rénovation de la place de la mairie. Pour ce dernier chantier, nous serons attentifs à choisir des pavés qui soient moins glissants que ceux commandés par la précédente municipalité pour la rue Manuel.

☞ **Affaires sociales et scolaires**

Fabienne Cordier a travaillé avec la Commission des Affaires Sociales et des questions scolaires sur plusieurs dossiers qui sont au cœur de notre politique.

Le premier a été l'ouverture quotidienne d'un bureau d'accueil du Centre Communal d'Action Sociale qui a été aménagé au rez-de-chaussée de la mairie. Depuis quelques semaines, le CCAS dispose d'un agent permanent qui reçoit tous les jours de la semaine. En prenant conseil auprès d'un comité de pilotage composé de personnalités ayant des expériences particulières et variées dans le domaine de la prévention et de l'action sociale, les missions du CCAS ont été précisées : aide et accompagnement des personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions. L'aide au logement a été notamment considérée comme prioritaire.

Le second dossier concerne la consolidation de la cité scolaire et l'extension des offres de formation. Avec le concours actif du Sous-préfet, du Proviseur, des professeurs et de la CCVU, différentes pistes sont à l'étude. Il s'agit d'ouvrir des formations professionnelles allant au moins jusqu'au bac dans diverses matières. Ces nouvelles formations qui ne devront pas se faire au détriment de la filière générale, nécessiteront une extension de la cité scolaire et notamment de son internat.

Enfin, une convention précisant les missions de la crèche et du centre aéré est en discussion entre son conseil d'administration et la municipalité. Cette convention devra, en particulier, définir la politique de la petite enfance et assurer la pérennité à long terme de la crèche qui apporte, un service d'une qualité remarquable à nos jeunes enfants, grâce au dévouement du personnel et au concours bénévole des parents.

☞ **Tourisme et Culture**

Christine Lambert travaille avec la commission Tourisme et Culture sur une animation toute l'année et non pas seulement pendant les périodes de vacances et sur un programme plus varié et éclectique du Zocalo ainsi que sur la rénovation du musée.

Je me réjouis de l'arrivée, comme directeur de l'office de tourisme, de Xavier Fribourg dont l'attachement à sa vallée d'adoption et la compétence en matière touristique et culturelle sont reconnus par tous. Une de ses premières tâches sera de nouer des liens étroits et confiants avec les acteurs économiques de Barcelonnette et avec les services de la CCVU.

La municipalité et l'office de tourisme préparent également une convention précisant les droits et obligations des deux parties dans l'objectif de faire de l'office la vitrine dynamique de notre belle et attachante cité.

☞ **Environnement**

Sandra Barré avec la commission environnement conduit une étude, déjà très avancée, sur l'installation d'un réseau de chaleur bois énergie pour le chauffage des bâtiments publics. Ce chantier pour lequel nous devrions obtenir d'importantes subventions, présente de nombreux mérites :

- d'abord, il sera une première application de la filière bois que souhaite encourager la CCVU
- ensuite, il utilisera une énergie renouvelable et non polluante ;
- enfin, il sera économe sur le plan financier.

Elle travaille également en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) sur un programme d'entretien et de renouvellement des forêts communales et des arbres de la ville.

☞ **Jeunesse et Sports**

Christophe Pichet et la commission Jeunesse et Sports se sont attachés à réunir les conditions de l'ouverture au début de l'année de la Maison des Jeunes dont la création était un de nos objectifs prioritaires. Il nous paraît, en effet, primordial que les jeunes puissent avoir un lieu convivial dans lequel ils aient envie de se retrouver et avoir des activités en commun. Ce devrait être le cas avec son installation au rez-de-chaussée de la médiathèque, avec ses équipements média et ses jeux et avec l'arrivée de son animateur qui rejoindra, avec sa famille, notre ville dans les premières semaines de 2009.

Il travaille également, avec les adjoints concernés, sur la préparation du second forum des associations dont le tissu dense dans les domaines du sport, de la culture et de la solidarité constitue une des principales richesses de notre ville.

CRÉER LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Simultanément à cette action volontariste pour améliorer la vie quotidienne des Barcelonnettes, notre équipe étudie différentes pistes pour favoriser le développement économique et la création d'emplois en liaison avec la CCVU qui a, dans ce domaine, un rôle moteur.

La première piste est la création d'une filière bois pour mieux utiliser nos ressources dans cette matière première et assurer de façon plus industrielle sa transformation en bois d'œuvre et en bois de chauffage. Ainsi que je le rappelais plus haut, le projet de la municipalité d'installer un chauffage urbain à base de bois est un soutien important à cette initiative qu'il faut encourager.

D'une façon générale, nous voulons favoriser le développement d'activités nouvelles en nous appuyant sur nos ressources en énergie renouvelable (bois, soleil, eau). L'organisation d'un salon Énergie à Barcelonnette une année sur deux en alternance avec Embrun est de nature à donner un coup de pouce à l'émergence dans notre vallée de ces nouveaux métiers.

C'est également dans ce cadre que prend tout son sens nos réflexions sur l'extension des formations dispensées à la cité scolaire et sur la création d'un pôle d'accueil universitaire sur les énergies renouvelables ainsi que sur les risques naturels.

Nous travaillons actuellement avec le Sous-préfet et la CCVU sur la possibilité de faire venir de France et de l'étranger des groupes d'universitaires et de scientifiques dans le domaine des risques naturels. Notre Vallée a été, en effet, victime de la plupart des risques naturels que sont les tremblements de terre, les glissements de terrain, les avalanches, les crues torrentielles ou encore l'érosion glaciaire. Toutefois, d'un inconvénient aussi lourd soit-il, il faut toujours essayer d'en tirer un profit : pour les chercheurs, notre Vallée constitue un terrain d'expérimentation quasiment unique. D'ores et déjà de nombreux étudiants des universités de Strasbourg, de Nice ou d'Aix-en-Provence viennent régulièrement faire des travaux sur ces sujets.

Parmi les atouts de Barcelonnette, il y a la présence de sept exploitations agricoles dynamiques. Le succès, chaque année, plus important de la foire Saint-Michel témoigne de l'importance de l'élevage dans la vallée, mais aussi de la filière agroalimentaire qu'il faut soutenir.

Par ailleurs, la création, en coordination avec la CCVU, d'une zone d'activité et l'octroi d'avantages fiscaux prévus par le gouvernement pour compenser le départ de l'Armée devraient faciliter l'arrivée de nouvelles entreprises. Nous espérons ainsi pouvoir capter une partie du flux constitué par des entrepreneurs ; ils sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter les grandes villes pour s'installer dans des vallées comme la nôtre afin de bénéficier d'un cadre et de conditions de vie plus agréables.

Enfin, comme je l'ai indiqué plus haut, les besoins en soins des personnes âgées et/ou dépendantes sont immenses. C'est à la fois un devoir de solidarité de les prendre en compte et un gisement d'emplois considérables. C'est dans ce double objectif que nous travaillons à l'installation de maisons médicalisées privées sur le site du quartier Craplet.

Je voudrais terminer cet éditorial en vous remerciant pour votre soutien et votre confiance sans lesquels rien ne serait possible et n'aurait de sens.

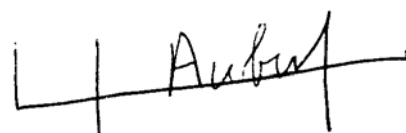
Je voudrais également témoigner de ma reconnaissance aux services techniques qui font preuve d'une conscience professionnelle et d'un dévouement remarquables pour rendre les rues praticables en dépit des chutes de neige abondantes, au demeurant, bienvenues pour nos stations de ski.

Cette reconnaissance s'adresse également au personnel administratif de la mairie et aux employés des différentes structures participant à la vie de notre cité : l'hôpital, la crèche, la médiathèque, le musée, l'office de tourisme ainsi qu'aux pompiers, bien sûr.

Je voudrais également rendre hommage à mon équipe municipale pour son travail, sa disponibilité et sa présence sur le terrain, à mes adjoints pour leur total engagement avec une mention particulière au premier d'entre eux, Jean-Michel Payot.

Je tiens également à saluer la coopération exemplaire avec le Sous-préfet, Monsieur Jean-Marc Bassaget. Depuis son arrivée, son concours et ses conseils ont été particulièrement précieux pour les nombreux dossiers que j'ai cités tout au long de cet éditorial.

Jean-Pierre AUBERT



*Jean-Pierre Aubert, Maire de Barcelonnette
et son Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux
le mercredi 7 janvier 2009
à partir de 19 heures à la salle du marché couvert.*

